

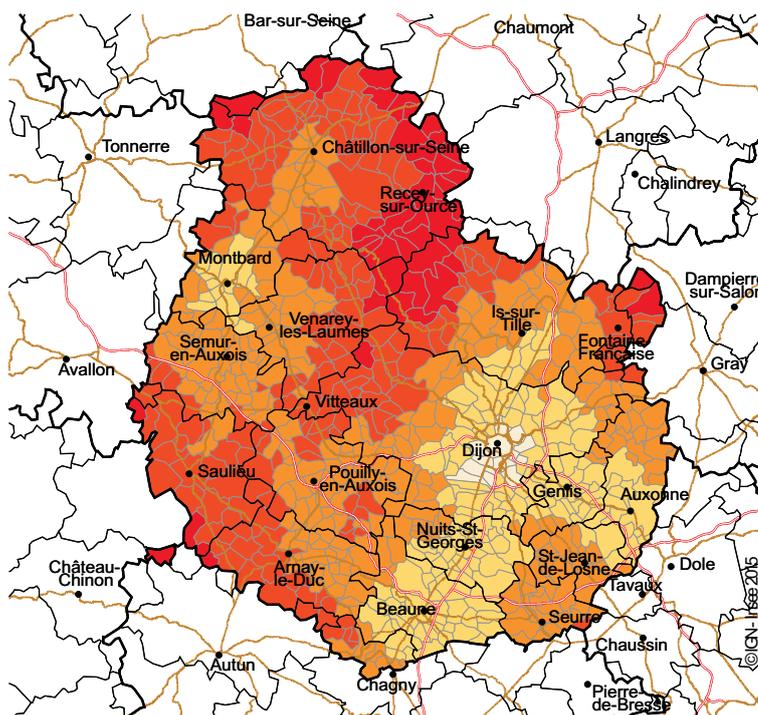


## Accès aux services au public en Côte-d'Or : un enjeu pour des territoires ruraux, parfois en croissance démographique

**P**our effectuer des démarches de la vie courante, les Côte-d'Oriens ont parfois des temps de trajet longs. C'est le cas des habitants du Plateau de Langres ou de ceux du sud du Châtillonnais. Il en est de même pour les habitants du triangle Saulieu, Pouilly-en-Auxois et Arnay-le-Duc et ceux du Val de Vingeanne, alors même que ces territoires gagnent des habitants. À côté de ces petites villes bien équipées qui jouent un rôle stratégique, d'autres communes comme Recey-sur-Ource, Fontaine-Française, Seurre et Saint-Jean-de-Losne offrent une palette plus ou moins riche de biens et services.

Madeline Bertrand, Insee Bourgogne

### 1 Un accès plus rapide à l'est du département aux services réservés aux Côte-d'Oriens



Temps d'accès moyen au panier uniquement accessible aux Côte-d'Oriens (en minute, heure creuse, au plus proche du domicile)

- 40 et plus
- de 30 à moins de 40
- de 20 à moins de 30
- de 10 à moins de 20
- moins de 10

- Bassins de vie 2012
- Département
- Principales routes
- Autoroute

Liste des équipements composant le panier :

- Accueil médico-social 21
- CAF
- CPAM
- CARSAT
- Mission locale
- MSA
- Pôle emploi
- RSI

Note de lecture : seuls les équipements de la Côte-d'Or ont été pris en compte dans le calcul du temps d'accès. En effet, les Côte-d'Oriens sont obligatoirement rattachés à un site localisé sur le département et ne peuvent aller chercher ce service dans les départements voisins. Par conséquent, seuls les temps d'accès des communes de Côte-d'Or sont représentés.

Recherche d'un emploi, insertion professionnelle, maladie, aide au logement, retraite, versement d'allocations ou d'un revenu minimum, toutes ces situations contraignent les Côte-d'Oriens à accomplir des démarches. Des structures relevant du service public, plus ou moins proches de leur résidence, répondent à ces besoins : Pôle emploi, les missions locales, les accueils solidarité et familles, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), la Mutualité sociale agricole (MSA), le Régime social des indépendants (RSI), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) et la Caisse d'allocations familiales (CAF).

Selon leur implantation, ces équipements et services « réservés aux Côte-d'Oriens » sont plus ou moins accessibles.

### Quatre services « réservés aux Côte-d'Oriens » peu présents

Les agences de Pôle emploi sont distribuées sur le département de telle sorte qu'elles sont accessibles pour tout Côte-d'Orien en moins de 30 minutes. La couverture géographique est bonne aussi pour les accueils solidarité et familles, les missions locales et les caisses de la CARSAT. Deux espaces en restent cependant éloignés : les neuf communes du Val de Vingeanne et la diagonale Langres-Morvan où les temps d'accès s'allongent et dépassent parfois les 40 minutes.

La CAF et la CPAM sont plus difficiles d'accès. Elles ne sont en effet présentes que sur Dijon et ses environs, Beaune, Auxonne et Montbard. Le Châtillonnais, le Plateau de Langres et le Morvan s'en trouvent donc très éloignés. De la même façon, les agriculteurs disposent de quatre agences de la MSA : Dijon, Beaune, Semur-en-Auxois et Châtillon-sur-Seine. Le Plateau de Langres et le Morvan en sont encore distants comme le front est du département. L'absence de caisse sur Auxonne prive tous les agriculteurs de la vallée de la Saône jusqu'à Saint-Jean-de-Losne d'un accès rapide à ce service.

Plus rare encore, une seule caisse RSI, à Dijon, gère la protection sociale de tous les artisans, commerçants, professions libérales et chefs d'entreprises du département.

### Des services au public plus accessibles à l'est

Ces huit services réservés aux habitants du département sont très présents à l'est, sur un arc passant par Beaune, Dijon et Auxonne ainsi qu'aux environs de Montbard. Ailleurs, les temps d'accès sont plus longs. Plus de 140 300 personnes mettent plus de 20 minutes en moyenne pour se rendre à l'ensemble de ces huit services réservés aux

habitants du département, soit 54 % des Côte-d'Oriens résidant en dehors du Grand Dijon et de la commune de Beaune. Les temps dépassent même 40 minutes dans le nord du Châtillonnais, en limite de la Haute-Marne.

Sans atteindre cette durée de déplacement, ils restent importants, supérieurs à 20 minutes dans des espaces marqués par une poussée démographique en lien avec l'influence du pôle de Dijon. Ainsi, dans les bassins de vie d'Auxonne et de Gray, l'ensemble des communes à plus de 20 minutes de ces structures a gagné respectivement 8 % et 13 % de population entre 2007 et 2012. Le bassin de vie d'Is-sur-Tille dans son ensemble affiche aussi une dynamique démographique bien supérieure à la moyenne départementale avec une progression de 6,4 % sur la période. Pour ces territoires éloignés se pose le problème d'un meilleur accès aux services au public. C'est tout l'enjeu de l'implantation des Maisons de Services au Public conçues pour faciliter la vie quotidienne des usagers. Ces maisons visent en effet à regrouper en un même lieu des opérateurs nationaux et locaux comme La Poste, Pôle emploi, la SNCF, la Caisse d'allocations familiales ou encore la Mutualité sociale agricole dans une logique de proximité.

### Plateau de Langres et sud Châtillonnais : des zones peu denses et isolées

Le nord du département constitue l'espace le plus enclavé. Espaces peu denses, le Plateau de Langres jusqu'à Vitteaux comme

le sud du Châtillonnais sont les plus touchés par l'éloignement des équipements. Sur le Plateau de Langres, il faut plus de 40 minutes en moyenne pour accéder aux services réservés aux Côte-d'Oriens, plus de 30 minutes pour le panier des équipements intermédiaires et supérieurs et environ un quart d'heure pour celui de proximité. L'accès aux biens et services dépend ici fortement du niveau d'équipement sur les petites villes qui bordent ce territoire et jouent un rôle stratégique, à savoir Vitteaux, Venarey-les-Laumes, Montbard, Châtillon-sur-Seine et Is-sur-Tille.

Ainsi, les agences de Pôle emploi implantées sur toutes ces petites villes offrent des temps d'accès réduits. En revanche, l'absence de mission locale à Venarey-les-Laumes et Vitteaux dessine un sillon traversant ce territoire où les temps d'accès dépassent les 40 minutes. Selon l'équipement considéré, le sillon peut se raccourcir tout en s'élargissant.

Au nord-est de cet espace, Recey-sur-Ource, dans le bassin de vie de Châtillon-sur-Seine, joue un rôle particulier. Cette commune propose en effet presque toute la gamme de biens et services de proximité ainsi que quelques équipements intermédiaires et supérieurs, comme maison de retraite ou service ambulancier ; les temps de déplacement se trouvent donc réduits pour tout cet éventail de biens et services. Recey-sur-Ource et quelques communes alentour gagnent des habitants à la différence du bassin de vie de Châtillon-sur-Seine qui en perd.

## 2 Huit bassins de vie complètement éloignés du panier réservé aux Côte-d'Oriens

Bassin de vie	Population totale 2012	Nombre	%	dont population à plus de 20 minutes des services réservés aux Côte-d'Oriens		
				Évolution de la population entre 2007 et 2012	Part des moins de 25 ans	Part des 65 ans et plus
Châtillon-sur-Seine	18 637	18 637	100	-2,7	25	24
Dijon (hors Grand Dijon)	53 581	16 709	31	3,4	30	16
Is-sur-Tille	21 965	16 704	76	5,4	30	17
Semur-en-Auxois	12 237	12 237	100	0,4	27	21
Saint-Jean-de-Losne	13 225	11 305	85	5,2	31	17
Pouilly-en-Auxois	9 465	9 465	100	5,3	26	20
Venarey-les-Laumes	9 401	9 217	98	-0,9	27	23
Seurre	8 654	8 654	100	4,4	29	21
Arnay-le-Duc	8 613	8 613	100	-0,1	24	26
Saulieu	8 198	8 198	100	-0,9	24	27
Auxonne	20 857	6 059	29	8,3	31	17
Chagny (partie Côte-d'Or)	7 218	4 869	67	-0,7	25	22
Montbard	10 723	2 930	27	-2,5	28	21
Genlis	21 290	2 685	13	2,0	33	11
Gray (partie Côte-d'Or)	1 967	1 967	100	12,5	27	19
Nuits-Saint-Georges	16 617	1 270	8	9,5	31	12
Beaune (hors ville de Beaune)	16 463	795	5	0,7	28	18
<b>Total</b>	<b>259 111</b>	<b>140 314</b>	<b>54</b>	<b>2,1</b>	<b>28</b>	<b>23</b>

Note de lecture : sur le bassin de vie de Dijon (hors Grand Dijon), 31 % de la population se trouve à plus de 20 minutes des services réservés aux Côte-d'Oriens

Source : Insee, BPE 2014 et organismes partenaires - Distancier Metric

### Saulieu - Pouilly-en-Auxois - Arnay-le-Duc : un territoire dynamique éloigné des équipements

Les bassins de vie de Saulieu, Pouilly-en-Auxois et Arnay-le-Duc constituent aussi un espace éloigné des services réservés aux Côte-d'Oriens. Il l'est tout autant d'une partie des équipements de la gamme intermédiaire et supérieure. L'éloignement tient au fait que ces trois petites villes, distantes au maximum d'une trentaine de kilomètres, se complètent davantage qu'elles ne se concurrencent. Ainsi, l'accueil social de la CARSAT comme le centre hospitalier sont présents sur Arnay-le-Duc et Saulieu mais font défaut sur Pouilly-en-Auxois. Seul Saulieu offre les services de Pôle emploi, un accueil solidarité et familles et un lycée professionnel alors que Pouilly-en-Auxois dispose d'un lycée d'enseignement général. Il faut ajouter à cela l'absence de caisse MSA dans cet espace rural, les plus proches se trouvant à Semur-en-Auxois à l'ouest et à Dijon à l'est, à une cinquantaine de kilomètres d'Arnay-le-Duc. De la même façon, il n'y a pas de services d'urgences.

L'accessibilité aux services constitue ici un enjeu d'autant plus fort qu'entre 2007 et 2012, ce territoire a gagné en attractivité, surtout à l'est. En effet, le tronçon gratuit d'autoroute qui relie Pouilly-en-Auxois à Dijon favorise la dynamique démographique. Saulieu constitue aussi un petit pôle d'emploi très actif : la ville elle-même ne gagne pas d'habitants mais la population augmente dans toutes les communes environnantes. Les équipements les plus courants, petits commerces, écoles, pharmacies, infirmiers sont bien implantés sur le territoire et leur accès est rapide, de l'ordre de dix minutes. Rapporté à sa population côte-d'orientienne, le bassin de vie de Saulieu dispose d'un taux d'équipement de santé de premier recours - infirmier, pharmacien, médecin généraliste, masseur-kinésithérapeute - parmi les plus élevés du département. Ce taux d'équipement élevé répond d'autant plus aux besoins que sa population est âgée.

### Seurre et Saint-Jean-de-Losne, un enjeu d'accessibilité

Sur la façade est du département où la croissance démographique est soutenue et où Auxonne et Genlis jouent un rôle de pôle de services bien équipé, deux zones présentent cependant un enjeu d'accessibilité : autour de Seurre, Saint-Jean-de-Losne au sud et le Val de Vingeanne au nord.

Seurre et Saint-Jean-de-Losne animent deux bassins de vie mais proposent une gamme moins complète d'équipements. Lorsqu'un équipement fait défaut sur ces deux petites villes, cela se solde par des

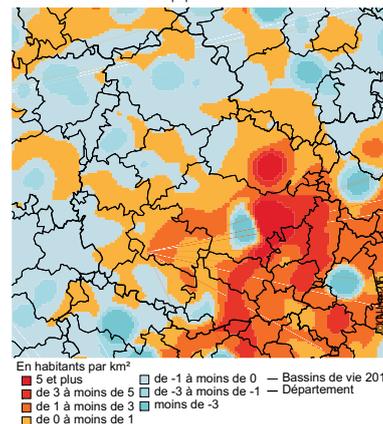
temps d'accès longs, dépassant la demi-heure. Les habitants doivent alors se rendre à Beaune, Dijon ou Auxonne. Pour toute démarche à la MSA, il faut compter de 30 à 40 minutes.

### Val de Vingeanne : des communes attractives mais peu d'équipements

Les neuf communes au cœur du Val de Vingeanne rassemblent 2 000 habitants. Cette partie côte-d'orientienne du bassin de vie de Gray, qui bénéficie de la grande périurbanisation de Dijon, a gagné 12 % de population entre 2007 et 2012. Les habitants restent pourtant éloignés des équipements, à une demi-heure des services réservés aux Côte-d'Oriens. L'agence de Pôle emploi, la mission locale, la CARSAT et l'accueil solidarité familles sont implantés à Is-sur-Tille, à une trentaine de kilomètres. Pour les quatre autres services publics, il faut parcourir dix kilomètres de plus et se rendre à Dijon. L'accès est plus rapide, entre 15 et 20 minutes, pour atteindre le panier intermédiaire et supérieur. Le Val de

### 3 Dynamisme démographique à l'est de la Côte-d'Or

Evolution de la densité de la population entre 2007 et 2012



Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

Vingeanne prend ici appui sur deux villes : Is-sur-Tille et Gray en Haute-Saône. Les équipements de proximité sont naturellement plus accessibles. Fontaine-Française, toute proche, assure ce rôle d'autant plus important que peu de commerces - poste, boulangerie, boucherie-charcuterie ou restaurant - sont implantés dans ces neuf communes. ■

## Méthodologie

### Équipements

Un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services.

Pour cette étude, trois paniers ont été créés :

Le **panier « réservé aux Côte-d'Oriens »** est constitué des accueils solidarité et familles du département, des missions locales, des services de Pôle emploi, du Régime social des indépendants (RSI), de la Mutualité sociale agricole (MSA), de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) et de la Caisse d'allocations familiales (CAF). Chaque organisme partenaire a fourni la localisation de ses équipements.

Pour chaque service étudié, seuls sont pris en compte les points d'accueil ouverts plusieurs jours par semaine pour assurer le service. De ce fait les relais services publics d'Arnay-le-Duc, Châtillon-sur-Seine, Nuits-Saint-Georges, Pontallier-sur-Saône et Bligny-sur-Ouche sont ou non pris en compte, selon leur plage d'ouverture pour le service.

Le **panier de « proximité »** est constitué des coiffeurs, restaurants, équipements alimentaires (épiceries, supérettes ou supermarchés), boulangeries, boucheries-charcuteries, salles ou terrains multisports, agences bancaires, médecins généralistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens dentistes, pharmacies, écoles maternelles, écoles élémentaires, collèges, services de police ou gendarmerie et services de la poste.

Le **panier « intermédiaire / supérieur »** est constitué des écoles de conduite, librairies/papeteries/journaux, bassins de natation, stations services, gardes d'enfant d'âge préscolaire, lycées, cinémas ou théâtres, blanchisseries/teintureries, maisons de retraite, établissements pour adultes handicapés, établissements pour enfants handicapés, établissements hospitaliers, urgences, maternités, ambulances et taxis.

Les équipements de proximité, intermédiaires et supérieurs sont issus de la Base permanente des équipements, BPE, gérée par l'Insee.

### Temps d'accès aux équipements

C'est un temps routier aller estimé en heure creuse. Il est calculé au plus proche de la commune.

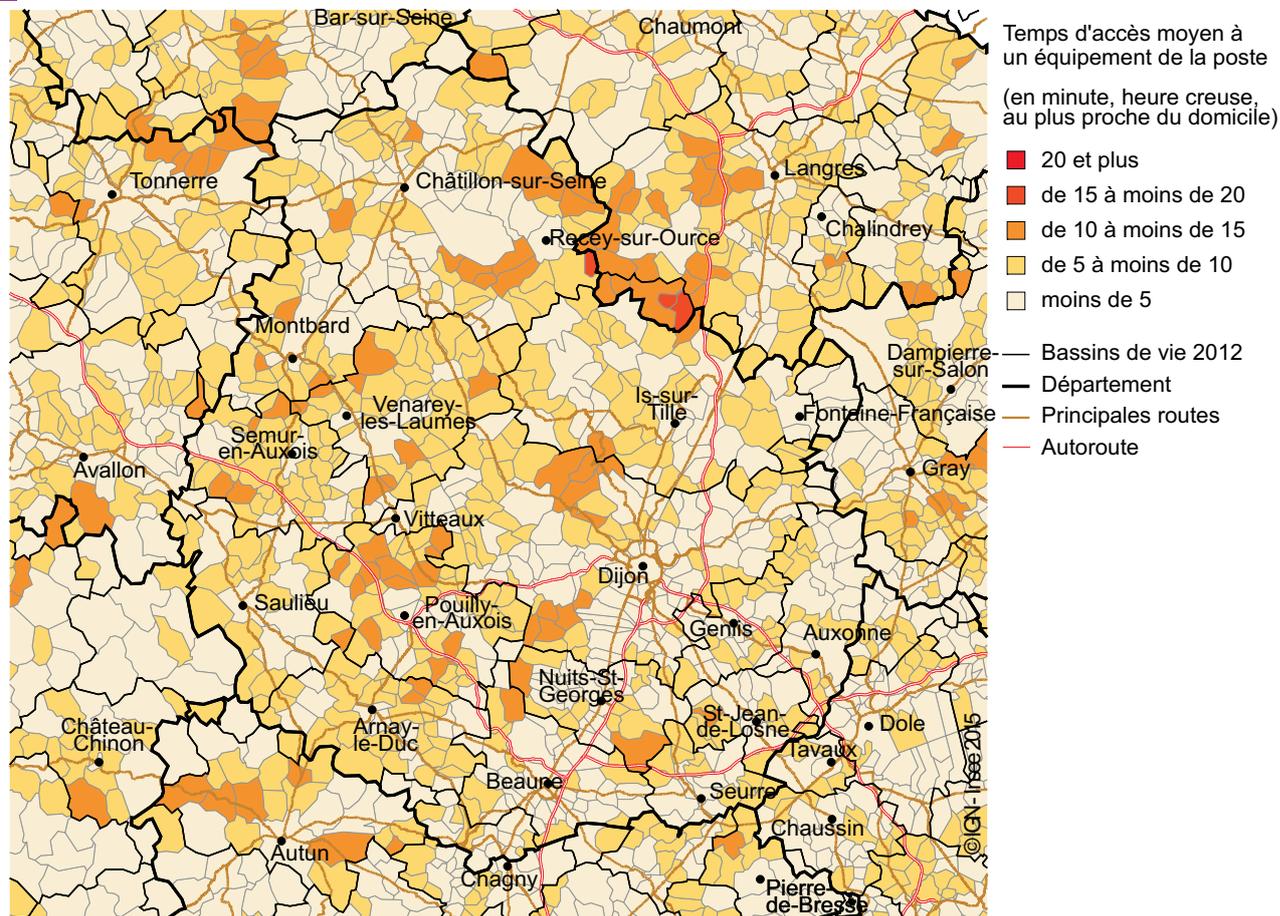
Les équipements hors département sont pris en compte, sauf pour le panier réservé aux Côte-d'Oriens. Dans ce cas, les démarches doivent obligatoirement se faire dans le département de résidence.

## Une bonne couverture géographique des bureaux de poste

Les services et commerces de proximité sont très présents sur le territoire. Ils correspondent aux équipements de la vie quotidienne. Aucune commune du département n'est située à plus de 20 minutes en moyenne de ce panier. Certaines cependant, dans le Châtillonnais, le Plateau de Langres ou au cœur de l'espace Saulieu - Pouilly-en-Auxois - Arnay-le-Duc sont davantage éloignées de biens et services comme la pharmacie, le cabinet de masseur-kinésithérapeute ou l'agence bancaire. Les commerces d'alimentation sont aussi peu présents sur le Plateau de Langres et au nord du bassin de Venarey-les-Laumes.

Bien implantés et répartis sur le territoire départemental, les bureaux de poste offrent un accès relativement facile. C'est un facteur favorable au projet d'implantation de Maisons de Services au Public. Seuls, quelques espaces, situés pour l'essentiel dans les zones les plus enclavées, en sont davantage éloignés, à plus de 15 minutes.

### 4 Des bureaux de poste nombreux et bien répartis en Côte-d'Or



Source : Insee, BPE 2014 et organismes partenaires - Distancier Metric

#### Insee Bourgogne

2, rue Hoche - BP 83509

21035 Dijon Cedex

#### Directeur de la publication :

Moïse Mayo

#### Rédacteur en chef :

Chantal Prenel

#### Crédit photo :

Alain Doire

ISSN 2416 - 8920 (en ligne)

ISSN 2418 - 3733 (imprimé)

© Insee 2015

## Pour en savoir plus

- La Côte-d'Or composée de sept territoires et du Grand Dijon, *Insee Analyses Bourgogne n°07 - avril 2015*.
- Parc naturel régional du Morvan : un rôle stratégique des commerces et des services, *Insee Analyses Bourgogne n°02 - octobre 2014*.

